



Projet « Démocratie et parité »

7/8 novembre 2025 – Ariège (France)

Compte rendu

Faire face ensemble dans les six mois à un moment historique de bascule en Europe, qui marque un moment de régression pour les femmes en Occident. Tel était l'engagement pris en Mai 2025, après deux temps de travail à l'Ambassade de France à Berlin et au Bundesrat (le 9 mai), suivi de la rencontre (le 10 mai) à Rostock des « VDU, *Verband deutscher Unternehmerinnen* », l'Association des Femmes Chef d'entreprise de la Ville portuaire hanséatique de Mecklembourg Poméranie-Occidentale.



Séminaire à l'Ambassade – 9 mai 2025



Bundesrat - Mme Bieringer et Mme Tapié – 10 mai 2025



Rencontre à Rostock avec des VDU – 11 mai 2025

[Compte rendu « Berli-Rostock »](#)

Nous avons ainsi par le Projet « Démocratie et parité » dès les 7 et 8 novembre en Ariège (Occitanie), rempli notre engagement de mai en Allemagne. Ceci, dans le contexte d'élections municipales en France qui feront figure de test quant à la montée des extrêmes. Dès lors, la Rencontre pour « Plus de femmes aux avant plans des mairies en France et en Allemagne » devait répondre à trois questions :

- Comment faire avancer en Europe par l'action franco-allemande, une égale participation des femmes à l'action publique municipale de premier plan ?
- Comment répondre, à l'impérieuse nécessité de stimuler la démocratie face aux extrêmes, d'en faire un défi franco-allemand et un outil d'intégration européenne ?
- Et cela, par le contrat paritaire de plus de femmes maires à la tête des communes, bases du système démocratique en France et en Allemagne ?

Le sujet consistait alors d'y parler de démocratie, et de démocratie par les femmes. Le constat était sans appel ; tant que les femmes seraient sous représentées dans les lieux de pouvoir, le pouvoir resterait une affaire d'hommes. Et cela, après le retour de la guerre sur le sol européen et le retour de l'Administration Trump aux Etats-Unis. Il faut par conséquent, quand la démocratie des femmes vacille, agir ensemble et que les européens soient unis. Et pour que les européens soient unis, il faut que la France et l'Allemagne le soient, et le démontrent en coopérant étroitement.

C'était tout le sens de cette **Conférence « Démocratie et parité »** débutée le 7 novembre 2025 à Ax-les-Thermes ([voir le programme du 7 novembre](#)) par une visite des thermes, avant un accueil officiel du Maire, Dominique Fourcade appuyé de son Président de Communauté de Communes, celle, entre Montailhou et Orgeix de la Haute-Ariège, Alain Naudy.

Un Point de presse a suivi. ([Lire le guide line du point de presse](#))



Visite des thermes d'Ax-les-Thermes – 7 novembre 2025

Un dîner de travail à frais partagés, clôturé par un message de l'Ambassadeur d'Allemagne en France, SE Stefan Steinlein ([voir la vidéo de l'ambassadeur](#)), et réunissant dans l'esprit des Banquets républicains de Gambetta avec Jean-Louis Chauzy, Président du CESER Occitanie une quarantaine de personnes a permis de retrouver le sens de ces repas civiques où se mettait en place une forte sociabilité.



*Dîner de travail – Les enjeux démocratiques de la parité en France et en Allemagne
– 7 novembre 2025*

[Discours introductif de Geneviève Tapié](#)

La journée du 8 novembre au Conseil départemental de l'Ariège accueillie par sa Présidente Christine Téqui et ouverte avec Geneviève Tapié leur ont permis, avec la Présidente de Région représentée, Florence Brutus, tant de rappeler les enjeux politiques et démocratiques de la parité que la nécessité d'agir ensemble pour consolider ces valeurs, face aux reculs observés sur les droits des femmes et à la montée des extrêmes en Europe. ([Lire le communiqué de presse](#))



Symposium au Conseil départemental de l'Ariège – 8 novembre 2025
[Propos d'ouverture de Geneviève Tapié](#)

Après une intervention magistrale d'Aurélia Troupel, Maître de conférences en science politique (Université de Montpellier), une table ronde rondement menée par Karine Sabah, SG de l'Observatoire de la Parité, a permis de croiser les regards entre acteurs politiques, économiques et associatifs.

Plusieurs thèmes ont été abordés :

- Économie et égalité : Heinrich Lieser (DE), Président de Notus Energy France, a souligné l'importance d'une approche fondée sur le mérite, tandis que Fatima Sanfourche (DE), présidente de Féminin Pluriel Berlin, a rappelé que ces efforts restent encore exceptionnels.
- Législation et parité : Jean-Jacques Michau, sénateur de l'Ariège, a présenté la nouvelle loi française sur la parité municipale, applicable dès 2026, comme un outil pour corriger les inégalités structurelles.
- Témoignages d'élues : Anne Courtial, maire de Castex (Ariège), et Martine Estaban, Maire de Varilhes (Ariège) ont partagé leur expérience et les obstacles rencontrés, illustrant la progression de la parité dans les territoires ruraux.

Quant à Camille Pouponneau, maire démissionnaire de Pibrac, elle a témoigné avec tant de force et d'émotion des défis spécifiques liés à l'exercice du mandat pour les femmes, que l'assemblée s'en est levée d'un coup, croulant sous de longs applaudissements. Le calme revenu, Camille Pouponneau a mis en lumière les pressions et les attentes qui pèsent souvent sur les femmes élues, soulignant la nécessité d'un soutien renforcé pour éviter les départs précoces.



Délégations allemandes et françaises – 8 novembre 2025 – Foix (Ariège, France)

Ce que les allemandes Anad Awale (Conseillère municipale de Berlin) et Antje Hübner, entrepreneure de Rostock n'ont en rien démenti, pas plus que Dirk Scheemann, Président du Cercle économique franco-allemand de Berlin, les yeux tournées vers l'ancienne Allemagne de l'Est qu'il a encouragé à ne pas laisser de côté, voire à privilégier dans les échanges à venir ; Richard Jarry, Président de l'Association Allemagne Occitanie ayant largement approuvé.

La journée a également été rythmée par des temps de convivialité, renforçant les liens de cohésion entre les participant.es :

- Une réception par la Première Magistrate de la Ville, Marine Bordes à l'Hôtel de ville de Foix, a permis, sous l'œil de Jean Jaurès, des échanges pour approfondir les discussions.



Sous l'œil de Jaurès



M. Bordes et G. Tapié

- La visite du château des Comtes de Foix a offert une découverte sur l'histoire et le patrimoine ariégeois.



Visite guidée par Marine Bordes et Christine Téqui

- Le dîner à la Maison Lacube, en présence du Président de la Chambre d'Agriculture de l'Ariège, Philippe Lacube et son épouse Magali, administratrice de l'Observatoire de la parité ont mis en valeur le lien entre agriculture, culture, chants à capella (FR vs DE) ([voir la vidéo des chants pyrénéens](#)) et gastronomie territoriale, favorisant les discussions (les compromis ?) sur les enjeux locaux et européens.



Dîner à la Maison Lacube



*Magali Lacube, Richard Jarry,
Geneviève Tapié et Philippe Lacube*
[Remise des présents en vidéo](#)

La conférence qui a confirmé les orientations claires du partenariat franco-allemand pour l'avenir :

- Renforcer les lois pour consolider les acquis de la parité,
- Développer le parrainage entre femmes, entre hommes et femmes et élu.es,
- Agir dès l'école pour lutter contre les stéréotypes de genre,
- Relancer le Haut Conseil à l'Égalité entre les femmes et les hommes (HCEFH) au niveau national et le promouvoir au niveau européen,
- Ancrer la coopération franco-allemande dans une perspective européenne durable,



M. Michau, Mme Bordes, Mme Sanfourche, Mme Téqui, Mme Tapié

et, avec l'accord et l'appui de Marie-France Marchand-Baylet, Vice-présidente du Groupe de presse La Dépêche du Midi à Toulouse dont elle préside la Fondation du

même nom, la Conférence a émis un vœu. Celui que dans le cadre de la 8^e Quinzaine franco-allemande d'Occitanie et le mois de l'Europe, le débouché politique de nos travaux nous conduise en mai prochain à Warnemünde sur la plage de la Mer Baltique de Rostock.

Tant pour engager à très court terme, après avoir donné en Ariège, ce coup de fouet à l'idée de plus de femmes à la tête des communes pour stimuler la démocratie, que la problématique soulevée avec le Parlement de la Mer, en Mecklembourg Poméranie-Occidentale le 10 mai 2025 : plus de femmes aux avant-plans des métiers portuaires et maritimes ET des énergies renouvelables *offshore*.

Enfin, la Présidente de l'Observatoire de la parité d'Occitanie a convoqué Jaurès : *« C'est nous, parce que nous marchons, parce que nous luttons pour un idéal nouveau, c'est nous qui sommes les héritiers du foyer des aïeux. Nous avons la flamme (...) »* (Discours à la Chambre des députés, 1910). Pour donner aux femmes, à l'unisson de la Présidente de l'Assemblée nationale, le courage d'entreprendre et de persévérer : *« N'hésitez pas à briguer la première place. ! N'hésitez pas à devenir maire ! S'il vous plait ! Vous n'êtes aujourd'hui que 20% à l'être ! Vous avez la légitimité démocratique, politique, constitutionnelle et légale »*.



Intervention de Camille Pouponneau – 8 novembre 2025 - Foix

Geneviève Tapié

Présidente de l'Observatoire de la parité d'Occitanie

Vice-présidente du Parlement de la Mer

10 novembre 2025



ANNEXES

LUNDI 22 SEPTEMBRE 2025

LA DÉPÊCHE

DU MIDI

AGENCE DE FOIX - TÉL : 05 61 05 45 00 - redaction09@ladepeche.fr



SAVERDUN
À 24 ans, Nathan ouvre son atelier
P. 16

FOIX

Pourquoi des odeurs envahissent la place Dutilh ?

P. 11



JUSTICE

Au tribunal, un motard face au chauffard qui l'a renversé

P. 10

PAMIER

Le philosophe et poète Yves Cossic signe un triplé gagnant

P. 15



Norbert Meler, Richard Jarry, Magali Lacube, Geneviève Tapié, Dominique Fourcade et Pascal Nadal. / DOM F.D.

Une délégation allemande pour promouvoir la parité

Un séminaire pour promouvoir la parité politique et professionnelle se tiendra en Ariège début novembre, en présence d'une délégation allemande.

Lors de son passage dans la ville d'Ax-les-Thermes, la présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, Geneviève Tapié, a annoncé la venue d'une délégation allemande pour deux jours de rencontres et de conférences Franco-allemandes en novembre.

Intitulé *Plus de femmes aux avant-plans des mairies en France et en Allemagne*, cet événement exceptionnel, qui s'inscrit dans l'actualité nationale des prochaines élections municipales, se déroulera le mardi 7 novembre à Ax-les-Thermes et le mercredi 8 novembre à Foix. Comme l'indique Geneviève Tapié, « cette action est fondée sur le constat que les femmes sont sous-représentées dans les lieux de pouvoirs, tant politiques qu'économiques ». En effet, malgré la loi n° 2000-493 du 6 juin 2000 qui vise l'égal accès des femmes et des hommes aux mandats électoraux et aux fonctions électives, la parité est en-

core loin d'être atteinte. « En France, seulement 20 % des maires sont des femmes et seulement un tiers sont présidentes de Région », précise-t-elle.

Une délégation allemande en déplacement

L'événement à venir portera trois objectifs : simuler la démocratie par la parité, développer un outil européen de progrès et d'intégration, et promouvoir la féminisation aux avant-plans des métiers portuaires, maritimes et liés aux énergies renouvelables offshore (éoliennes sous-marines...). En présence des acteurs et partenaires de l'action, l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie aura le plaisir d'accueillir notamment la ministre fédérale chargée de la formation, de la famille, des personnes âgées, des femmes et de la jeunesse, Karin Prien, et l'ambassadeur de la République fédérale d'Allemagne en France, Stephan Steinlein. F.D

Une installation agricole menacée par un conflit foncier

Installé à Biert, en Ariège, un couple voit leur exploitation agricole fragilisée par une procédure judiciaire sur des biens vacants sans maître. Leur avenir est suspendu à une décision de justice.



Une quarantaine de personnes réunies pour soutenir Rémi et Laurine. / DOM

Lundi 15 septembre, une quarantaine de personnes, habitants et agriculteurs de la vallée, se sont rassemblés devant la mairie de Biert, en Ariège, avant le début du conseil municipal, en soutien à deux jeunes agriculteurs, Rémi et Laurine. Tous deux sont engagés depuis plusieurs années dans un projet d'installation sur des terres communales. Aujourd'hui, ils risquent de tout perdre : les terres, leur outil de travail, et des années d'investissement personnel. Leur exploitation repose en effet en grande partie sur des parcelles sans maître, que la commune de Biert avait récupérées pour favoriser l'installation agricole. Un accord avait déjà été trouvé avec une première famille d'héritiers. Mais depuis le printemps, un second lot fait l'objet d'une procédure judiciaire, lancée par une autre branche familiale qui revendique la propriété par succession (occupa-

tion continue sur 30 ans). Le problème ? Ces terrains abritent le cœur de leur activité : une bergerie construite sur des fonds propres, des aménagements et des centaines d'heures de travail. « C'est notre centre d'exploitation. Si on perd ces terres, tout saute. C'est la fin du projet », alerte Rémi Gutner.

Une charge mentale permanente

Le jeune éleveur ne cache plus son épuisement. « La procédure des biens vacants, c'est notre plus grosse charge mentale. C'est un truc qu'on a sur le dos tous les jours. On travaille, on construit,

mais on ne sait même pas si tout ça tiendra demain. » En parallèle de la gestion quotidienne de leur activité, Rémi et Laurine multiplient les démarches administratives, sollicitent des avocats, participent à des réunions, sans aucune garantie d'issue favorable. « On a mis toutes nos forces dans ce projet. Et aujourd'hui, on est considérés comme des squatters. »

Un projet en suspens

Cette instabilité les touche autant moralement que matériellement. Rémi a intégré ces terres à son dossier DJA (Dotation Jeune Agriculteur), qui engage des objectifs de revenu sur quatre ans. S'il perd l'accès au foncier, c'est toute sa viabilité économique qui s'effondre. « Tout ce qu'on a construit repose là-dessus. Si ça tombe, ce sont des années de travail, de sacrifices, de sueur qui partent en fumée. » Face à cette impasse, la solidarité locale ne faiblit pas. Un comité de soutien s'est formé, rassemblant plus de 500 signatures d'habitants. « On est bien intégrés. Nos produits sont sur les marchés, on bosse dur. Mais cette affaire a tout fragilisé. Elle a créé des divisions dans le village, et on reste sans solution. » À quelques mois des municipales, Rémi et Laurine craignent que le maire temporise jusqu'au renouvellement du conseil. Sans acte écrit, sans bail, leur avenir reste en suspens. « Ce projet, c'est notre vie. Et aujourd'hui, on ne dort plus. » Quentin Beillon

Le maire invoque la prudence juridique

Critiqué pour n'avoir pas tenu ses engagements, le maire de Biert, Gilbert Lazaro, défend la stratégie de la commune.



Le maire de la commune de Biert, en Ariège, Gilbert Lazaro. / DOM Archives

Alors que Rémi et Laurine dénoncent l'abandon de leur projet d'installation par la mairie, Gilbert Lazaro, maire de Biert, réaffirme la volonté de la commune de soutenir l'agriculture locale, tout en invoquant les limites imposées par la justice. Lors d'un entretien accordé à La Dépêche du Midi, le maire a souhaité clarifier sa position sur le dossier des biens vacants sans maître, au cœur d'un conflit qui oppose la mairie à des héritiers, et qui menace directement le projet agricole porté par Rémi et Laurine. Gilbert Lazaro reconnaît que des promesses ont été faites aux jeunes agriculteurs concernant l'attribution de baux ruraux, mais précise que ces engagements étaient conditionnés à l'absence de contentieux. Or, depuis qu'une procédure civile en usucapion a été engagée par une famille héritière, « il n'est plus juridiquement possible de signer un bail rural », sur recommandation de l'avocat de la commune. « Ce serait irresponsable de faire

courir à la commune un risque financier important si le procès est perdu », justifie-t-il. En cas de défaite, la commune pourrait être contrainte à verser des dommages et intérêts. Le maire évoque toutefois une solution alternative : céder les parcelles concernées à la famille plaignante, à condition qu'un bail rural soit garanti aux agriculteurs. Une proposition serait en cours de rédaction par l'avocat de la commune. « Si cette famille accepte une cession et qu'elle consent à signer un bail, on peut trouver une issue par le haut », avance Gilbert Lazaro, tout en reconnaissant que les tensions verbales entre les parties freinent aujourd'hui toute négociation.

Le maire défend la commission foncière et appelle au calme

Face aux critiques, Gilbert Lazaro défend le travail de fond engagé par la commune, notamment via une commission locale qui, pendant deux ans et demi, a consulté de nombreux acteurs : PNR, Safer, Chambre d'agriculture, Confédération paysanne, ADRI, AFP... « Notre projet est généreux : il vise à revitaliser la vallée par l'installation agricole. Mais il doit se faire dans le respect du droit », affirme-t-il. Enfin, le maire s'inquiète des tensions croissantes dans la vallée. Il dénonce des propos violents, des accusations infondées et des faits inadmissibles, comme l'exclusion d'un éleveur d'un débat public. « Je ne veux pas de violences entre traditionalistes et jeunes néoruraux. Il faut apaiser. » Q. B

MÉTÉO DU JOUR

 **MATIN.** Le soleil se montre au réveil.
Température : de 11 à 16 °C

 **APRÈS-MIDI.** Averses et éclaircies s'enchaînent.
Température : de 14 à 19 °C

 **CE SOIR.** Des pluies faibles en soirée et dans la nuit.
Température : de 9 à 13 °C

Prévisions jusqu'à 7 jours au 0 899 70 37 24 (0,34€/min)

24 HEURES

LA DÉPÊCHE Vendredi 7 novembre 2025

Le maire de Verdun devant la justice pour prise illégale d'intérêt

Une action pour prise illégale d'intérêt vise le maire de Verdun, Alain Miquel, et un ami suite à la vente d'un terrain communal. Le procès oppose un formalisme légal rigide au « bon sens » des petites communes.

On pourrait entendre une mouche voler dans la salle Phébus quand Maître Cohen s'avance devant la cour pour entamer sa plaidoirie. Le public du tribunal correctionnel de Foix est le plus souvent respectueux des magistrats et des avocats, mais là, c'est autre chose. Il a en pour son argent avec le ténor toulousain, qui, de sa voix rocailleuse, assène : « Le formalisme excessif peut étouffer le corps social et lui faire perdre la raison pratique, le bon sens. »

Ce bon sens, il le cherche toujours dans cette décision du parquet de Foix de poursuivre son client, Alain Miquel, maire de Verdun, pour prise illégale d'intérêt. Lorsque l'élu, tête chauve et pull bleu côtelé, s'avance à la barre, il n'est pas seul : à ses côtés, Luc*, crâne dégarni et regard perçant qui ne lâche pas les juges derrière ses lunettes à branches rouge vif. Au cœur du dossier ? La vente de parcelles, une appartenant au maire et une autre à la commune, à Luc, qui aurait profité du recul de cette prise d'intérêt.



Le maire de Verdun s'est défendu bec et ongles. / Archives DDM

« Ça m'a profondément neurtri » C'est un courrier adressé au procureur d'un Verdunien, Patrick*, qui déclenche l'affaire. En 2022, quelques mois après avoir vendu son terrain 500 euros à Luc, Alain Miquel fait voter en conseil municipal la vente d'une autre parcelle adjacente pour la somme de 2 500 euros, sans se retirer lors de la délibération. Le pro-

jet de Luc est de rénover une grange sur une troisième parcelle. L'achat des deux terrains alentour lui permet de réaliser les travaux d'assainissement et d'accéder plus facilement à sa propriété. La question est simple : Luc et Alain Miquel se sont-ils entendus pour faciliter l'achat ? Rien de tout ça, plaide le maire : « J'aurais dû me retirer, mais je n'ai pas

« Pourtant, dans la délibération, c'est marqué que c'est vous qui l'avez fixé », s'enquiert la présidente Sun Yung Lazare. « Initialement, on a suivi le prix de l'agent immobilier, mais on était d'accord pour l'augmenter. La parcelle n'avait aucun intérêt pour nous et on a tous voté en notre âme et conscience », abonde une élue du conseil citée comme témoin. Tous les élus qui défilent à la barre le jurent, ils ne savaient pas que Patrick pouvait être intéressé par les parcelles. « On l'a jamais vu à la mairie pour dire qu'il voulait acheter », déplore Alain Miquel. « Il met des bâtons dans les roues à tous ceux qui veulent acheter », confirme Luc. Et quid des liens d'amitié qui unissent les deux prévenus ? « On se connaît depuis vingt ans, à peu près », répond Luc après réflexion. Ils sont camarades de chasse avant tout, se retrouvant pour l'un ou l'autre quelques semaines par an.

Une chasse aux sorcières

Et Maître Cohen d'ajouter son grain de sel : « Combien y a-t-il d'habitants chez vous ? 10 000 ? 30 000 ? » « 208. » « Vous savez tout le monde ? » « Oui. » « Vous les voyez aux fêtes aux fêtes, aux mariages, aux enterrements ? » « Tout ça, ça m'a profondément neurtri. » La parcelle, c'est un « rocher qui nous coûte de l'argent à faire nettoyer », poursuit-il, donc autant le vendre, à un prix qui a été fixé par le conseil municipal.

faussement l'avocat en désignant l'élu, sous les rires étouffés du public.

La procureure Lisa Katz, elle, reste de marbre : « Ça vous fait sourire, moi pas. » La magistrate voit clairement chez le maire « un intérêt moral et personnel » à attribuer les parcelles à son ami, avant d'asséner : « Monsieur a failli en sa qualité d'élu. » Elle requiert 3 000 euros d'amende dont 1 500 avec sursis, et l'inéligibilité du maire pendant 2 ans avec exécution provisoire : pour Luc, 2 000 euros d'amende avec sursis. Mais dans les mots de Maître Cohen, c'est une véritable chasse aux sorcières qui se dessine, alimentée par la rigidité des textes de loi face à la vraie vie. « C'est scandaleux, la manière dont on perd le sens de la mesure et l'utile », tonne l'avocat, dénonçant une enquête qui a préféré aller fouiller dans les comptes des deux prévenus plutôt que d'aller protéger les personnes vulnérables.

Maître Fabry, en défense de Luc, ne dit pas autrement : « On a englouti des moyens inouïs dans cette enquête, tout ça pour la plainte d'un procureur. » L'avocat ne manque pas de cibler Patrick, un « jaloux » qui se serait permis des insultes racistes et des menaces de coup de fusil contre son client.

La décision a été mise en délibéré et sera rendue le 16 décembre à 14 heures.

Marie Lacombe

*Le prénom a été modifié.

Un sommet franco-allemand pour l'égalité homme femme

Durant deux jours, un dialogue franco-allemand s'ouvre en Ariège pour réfléchir à la place des femmes dans les instances de pouvoir.

C'est au cœur de l'Ariège, entre Ax-les-Thermes et Foix, qu'un dialogue de deux jours réunira à partir de ce vendredi 7 novembre 2025 des élus français et allemands autour d'un même objectif : faire progresser l'égalité entre les femmes et les hommes dans les lieux de pouvoir. Soutenu par la Fondation La Dépêche du Midi et l'association Allemagne Occidentale l'Europe au cœur, l'événement ambitieux d'examiner les freins et les leviers d'accès des femmes aux fonctions exécutives locales de part et d'autre du Rhin.

Appuyée par les collectivités locales - municipalités et conseil départemental -, cette rencontre sera ponctuée de conférences et de tables rondes. L'une d'elles portera spécifiquement sur les moyens de renforcer la présence des femmes dans les postes de décision. « Les communes constituent le socle de la démocratie en Europe et, face à un contexte où la démocratie est représentée équilibrée



Norbert Meier, Richard Jarry, Magali Lacube, Geneviève Tapié, Dominique Fourcade et Pascal Nadal. / DDM F.D

dans les sphères dirigeantes.

Un constat alarmant

Cette initiative s'inscrit dans un contexte où la parité reste loin d'être acquise. Selon l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie, seulement 28 % des postes clés sont aujourd'hui occupés par des femmes dans les lieux de décision. « Les communes constituent le socle de la démocratie en Europe et, face à un contexte où la démocratie est représentée équilibrée

tif d'unir les forces », souligne Geneviève Tapié, présidente de l'Observatoire. Malgré la loi sur la parité de 2000, les femmes demeurent sous-représentées dans les exécutifs locaux. Seules 20 % des maires sont des femmes en France, et 19 % en Occitanie. L'Ariège n'échappe pas à la règle avec 23 % de femmes à la tête de communes, mais la situation apparaît encore plus déséquilibrée en Allemagne, où à peine 13,5 % des maires sont des femmes.

Au-delà des échanges d'expériences, cette rencontre bilatérale vise à établir une coopération durable entre les deux territoires. Les participants espèrent voir émerger des stratégies concrètes pour que les femmes cessent d'être reléguées aux fonctions de second plan et accèdent pleinement aux postes de responsabilité. Un défi démocratique que l'Occitanie entend relever aux côtés de ses partenaires allemands.

F.D



Image d'illustration. / DDM - DDM FLORENT RAOUL

Attention aux risques d'inondation

Météo-France a placé le département de l'Ariège en vigilance jaune pour orages et pluie-inondation. Selon le bulletin diffusé ce jeudi 6 novembre 2025 matin, des épisodes successifs de pluie intenses sont attendus jusqu'à la fin du week-end, avec un risque accru de ruissellement et de débordements localisés.

La préfecture de l'Ariège appelle les habitants à la plus grande prudence. Dans un communiqué, elle recommande de rester attentifs à l'évolution de la situation et de se tenir informés, ainsi que de « protéger les biens susceptibles d'être endommagés par les eaux ». Les déplacements doivent être adaptés en fonction des conditions météorologiques.

Les autorités rappellent également l'importance de suivre les consignes de sécurité disponibles sur le site officiel Vigicrues (www.vigicrues.gouv.fr). Cette vigilance devrait rester en vigueur tant que les cumuls de précipitations demeurent élevés dans le département.

Centre hospitalier intercommunal des vallées de l'Ariège

Vous souhaitez vous reconverter et devenir INFIRMIER(ÈRE) ?

Immersion d'inscription le 2 janvier 2026

Condition :

3 ans d'activité à temps plein (4821 h)

Contactez l'IFMS du CHIVA à Pamiers
05 61 60 90 96 ou ifs@chi-val-ariège.fr



Martine Esteban, maire de Varilhes, insiste sur la légitimité et les compétences des femmes en politique. / DDMF.D



La politique au féminin s'affirme dans les Pyrénées

Femmes politiques, élues locales et militantes se sont retrouvées pour repenser la démocratie à travers le prisme de la parité. Deux jours d'échanges franco-allemands pour rappeler que l'égalité n'est pas acquise, mais qu'elle peut se conquérir ensemble.

Dans la salle lumineuse où flottent les drapeaux tricolores et européens, les voix s'élèvent, passionnées. L'Ariège a vécu, le temps d'un week-end, au rythme d'un séminaire pas comme les autres : « Démocratie et parité ». Organisé par l'Observatoire de la parité d'Occitanie, l'événement a réuni des élues françaises et allemandes, des responsables économiques et des citoyens venues affirmer, encore et toujours, leur place dans la vie publique.

« Une petite révolution »

Les chiffres parlent d'eux-mêmes. En France, seules 20 % des maires sont des femmes. En Allemagne, à peine 13,5 %. Un déséquilibre criant que Geneviève Lapié, présidente de l'Observatoire régional de la parité d'Occitanie résume d'une phrase : « Tant que les femmes seront sous-représentées dans les lieux de pouvoir, le pouvoir, loin de la parité, restera une affaire d'hommes. »

À la tribune, le sénateur Jean-Jacques Michau ne cache pas son enthousiasme. La nouvelle loi sur la parité ?

« Une petite révolution », affirme-t-il. Mais il nuance aussitôt : il reste des angles morts, notamment dans les intercommunalités. « Aujourd'hui, sur les huit intercommunalités ariégeoises, aucune n'est présidée par une femme », regrette-t-il.

L'épuisement des élues : « Il faut repenser la fonction »

L'élue défend une plus grande présence féminine en politique et s'attaque aux clichés : « le travail de celles-ci serait à la maison en tant que mère de famille ». Un combat de tous les jours, selon lui, dans un environnement de plus en plus exigeant. « Quand vous avez 12 groupes WhatsApp et 50 mails à traiter, et qu'en plus les gens ne comprennent pas que vous ne répondez pas dans la demi-heure, c'est chronophage », soupire-t-elle. Cette frénésie numérique, estime-t-elle, favorise « un déséquilibre d'équité » au profit de ceux qui disposent de temps libre.

Dans l'assistance, les témoignages se succèdent, souvent bouleversants. Celui de Camille Pouponneau, an-

cienne maire de Pibrac (Haute-Garonne), émeut la salle. Sa voix se brise à peine quand elle évoque sa démission : « Ce qui change de manière considérable, c'est que, concernant les raisons de ces démissions, ce sont surtout les femmes qui les rendent publiques. »

« Dans le champ politique, il faut que la violence laisse sa place à l'expression de la vulnérabilité »

Elle le dit sans détour : ce départ n'est pas un échec, mais le symptôme d'un système à bout de souffle. « Il se passe des choses qui interrogent la fonction et qui doivent nous obliger à réfléchir », confie-t-elle. « Dans le champ politique, il faut que la violence laisse sa place à l'expression de la vulnérabilité. » Une phrase qui résonne longtemps dans la salle. Pour elle, repenser le mandat local, c'est aussi lui rendre son humanité : permettre aux

femmes d'exercer sans sacrifier leur santé mentale ni leur vie de famille. Martine Esteban, maire de Varilhes, prend à son tour la parole. Le ton est ferme, la conviction intacte. « Nous sommes légitimes et surtout nous sommes compétentes », affirme-t-elle, sous les applaudissements. À son image, de nombreuses élues réclament une mixité plus large dans les institutions : de l'âge, des origines, des parcours.

« Nous sommes légitimes et compétentes »

De l'autre côté du Rhin, Fatima Sanfourche, présidente de l'association berlinoise « Femmin Pluriel », partage cette vision. Elle invite les femmes à ne pas se conformer aux standards masculins : « Nous ne devons pas chercher à travailler comme des hommes, car l'apport des femmes réside dans des qualités qui sont complémentaires. »

Mais pour elle, la transformation doit être globale : « Il faut être vigilant et améliorer le cadre juridique qui nous permet d'évoluer, mais, parallèle-

ment, il faut l'accompagner avec un changement culturel. » Christine Téqui, présidente du conseil départemental de l'Ariège, clôture les débats en esquissant les bases d'un plan d'action. Trois piliers, dit-elle : la loi, la sensibilisation et l'éducation. « Sans loi, il n'y a pas de progrès pour la cause de la parité », rappelle-t-elle. Mais au-delà du cadre législatif, elle appelle à une coopération franco-allemande renforcée. Elle plaide pour relancer le Haut Conseil à l'Égalité (HCE) français, « actuellement ralenti », et créer son équivalent européen. Objectif : renforcer les liens entre organismes nationaux et continuer à « peser ensemble » sur les décisions européennes. L'aventure ne s'arrête pas là. Les travaux du séminaire déboucheront sur un nouveau rendez-vous, prévu en mai 2026 à Warnemünde, en Allemagne. Ce symposium sera consacré à la parité dans les métiers portuaires, maritimes et des énergies renouvelables offshore, avec le soutien de la Fondation La Dépêche du Midi.

Fauzi Asmoun



L'abonnement au journal :
des privilèges au quotidien !
www.abonnement.ladepeche.fr

Retrouvez toute l'actualité
de l'Ariège sur

LADEPECHE.fr

PAYS DE FOIX / HAUTE ARIÈGE

L'ADÉPÊCHE Dimanche 16 novembre 2025

SERRES-SUR-ARGET

Les créations de Doron à découvrir au marché de Noël

La vaisselle en grès émaillé de Doron, artisan d'art à Serres, séduit par sa finesse et son éclat.

Depuis quelques mois, Doron, artisan d'art serrois, fabrique de la vaisselle en grès émaillé à la glaçure de fer, qu'il présentera le 7 décembre sur son stand au marché de Noël à Serres. La finesse et l'éclat de ses créations attirent désormais un public d'amateurs avertis. Outre la poterie, Doron est aussi un passionné d'écologie : il fabrique d'ailleurs des pièces pour les murs d'entraînement. Enfin, depuis peu, il est papa d'un petit fafaïl. Il a choisi de rester à Serres dans la maison familiale avec sa famille agrandie, son atelier et son four.

Un savoir-faire hérité et minutieux

Artiste inspiré par le célèbre céramiste frère Daniel de Montmolin, Doron façonne chaque pièce avec une rigueur artisanale qui en garantit la solidité et l'éclat. Il a notamment étudié le Tenmoku, une technique ancestrale japon-



Le céramiste serrois Doron expose ses poteries artisanales. / DDM-M.D.V.V.

naise développée par des générations de céramistes. Lié à la pratique du thé, ce procédé symbolise la quête de beauté et de sérénité. Chaque poterie est façonnée artisanalement et mise en forme exclusivement au tour. Chaque création nécessite au minimum deux passages au four, atteignant jusqu'à 1 300 degrés. Une fois l'objet façonné et séché, le céramiste applique sur l'angle une glaçure (ou émail) composée d'oxyde de fer et d'autres mi-

néraux. Chaque couche d'émail doit être cuite. Doron explique : « Je réalise moi-même l'émail à partir de roches en poudre et d'oxyde de fer naturel ». L'application de ces oxydes et minéraux (tel que le cobalt) permet d'obtenir des teintes de bleu particulières et des bruns foncés, offrant des effets visuels spectaculaires, comme ces gouttes qui apparaissent au fil de la cuisson. Les cuissons à haute température au four sont contrôlées soigneusement.

La haute température révèle une glaçure lumineuse, riche en motifs singuliers et en nuances délicatement changeantes. Chaque pièce réagit de manière singulière, assurant un résultat véritablement unique. Le public pourra découvrir Doron et ses créations au marché de Noël de Serres-sur-Arget, salle polyvalente, le dimanche 7 décembre de 10 h à 18 h. L'événement se veut convivial et festif.

Marie-Dominique Vu-Van

LES CABANNES



Un repas convivial autour de l'engagement local de Lacube. / DDM F.D.

La Maison Lacube a reçu la délégation Allemande

La Maison Lacube a eu l'honneur d'accueillir la délégation franco-allemande pour un dîner, à l'occasion du séminaire organisé par l'Observatoire de la Parité d'Occitanie. Un moment de partage qui a offert à Philippe et Magali Lacube l'occasion de présenter leur engagement local au travers de leur « restaurant-boutique de terroir ». Lors de son discours de bienvenue, Philippe Lacube a tenu à célébrer l'attractivité de sa petite commune. Il a rappelé que, malgré sa petite taille, « le village est néanmoins très vivant et propose toute l'année une gamme complète de services, incluant restaurants, bars et services de santé ». Après avoir retracé l'histoire de la création de l'établissement en 2011-2012, il s'est réjoui de son succès : « Aujourd'hui, nous avons une très bonne équipe et

les clients sont au rendez-vous ». Deson côté, Magali Lacube a exprimé sa joie de recevoir « enfin » les membres de l'Observatoire, une occasion qu'ils attendaient depuis longtemps. Elle a ensuite souligné les valeurs fondamentales de la Maison Lacube, qui met à l'honneur « l'Ariège avec le couteau et la fourchette » en proposant exclusivement des viandes issues de leurs propres élevages. Elle a aussi mis en avant le caractère « non délocalisable » de leur activité, insistant sur leur engagement pour la qualité et le bien-être animal : « Ici, nous avons une dépendance économique maîtrisée pour garantir l'excellence de la viande servie », a-t-elle conclu. Le dîner offert par la Maison Lacube a été unanimement salué par les convives. F.D.

PRAYOLS

Un café associatif convivial entre marché, rencontres et animations

Le dimanche matin, le marché dit de plein vent se tient sur la place devant la mairie. Mais une autre activité attire également du monde sur la place de la mairie, le vendredi soir de 18 heures à 22 heures et le dimanche matin de 9 heures à midi : la Récér. Vendredi soir dernier, malgré un peu de fraîcheur, la salle du café associatif La Récér s'est vite remplie. Les habitants de Prayols, mais aussi de Ferrières, de Loublès et de Montoulieu viennent ici passer une partie de la soirée. Odile, Sylvie et Serge sont membres de l'association : ils sont de service ce soir pour tenir le bar. Ils ont le sourire, car le lieu de rencontre et de discussion se met en place de façon plus concrète depuis que la Récér a emménagé dans ses nouveaux locaux. À une table, certains sortent un



Un rayon de soleil, on s'installe dehors. / DDM C.P.

jeu de cartes et tapent la belote ; d'autres commencent une partie de fléchettes, jouent au baby-foot ; nombreux sont celles et ceux qui discutent au comptoir. Les tarifs des boissons sont adaptés, permettant à l'association de réaliser un petit bénéfice qui sera réinvesti pour le matériel du café géré par l'association La Récér.

En fin d'année, la Récér met de côté ses économies et ne donne pas l'argent à Odile, qui rêve de partir en vacances dans les îles, mais redistribue équitablement tout le bénéfice annuel à toutes les associations du village. Régulièrement, des soirées à thème sont organisées certains samedis : pizzas, sandwiches, burgers frites, avec un maximum de produits locaux. Dans un magnifique cadre à l'ambiance familiale et conviviale, nous quittons la Récér le vendredi pour revenir le dimanche. En ce dimanche matin, Jean Claude et Annik sont venus au marché. Ils viennent de Ferrières et sont devenus des fidèles du lieu. Jean-Claude, intarissable, explique : « On venait déjà dans l'école, les anciens locaux de la Récér. On vient pour la convivialité et le partage, les expériences de vie. J'ai participé aux jardins partagés. On se retrouve les mêmes groupes toutes les semaines. On fait le marché, les produits de saison sont très bons. J'ai constaté que depuis l'ouverture ici, la clientèle a doublé. » C.P.

burgers frites, avec un maximum de produits locaux. Dans un magnifique cadre à l'ambiance familiale et conviviale, nous quittons la Récér le vendredi pour revenir le dimanche. En ce dimanche matin, Jean Claude et Annik sont venus au marché. Ils viennent de Ferrières et sont devenus des fidèles du lieu. Jean-Claude, intarissable, explique : « On venait déjà dans l'école, les anciens locaux de la Récér. On vient pour la convivialité et le partage, les expériences de vie. J'ai participé aux jardins partagés. On se retrouve les mêmes groupes toutes les semaines. On fait le marché, les produits de saison sont très bons. J'ai constaté que depuis l'ouverture ici, la clientèle a doublé. » C.P.

VERNIOLLE

« Science ou fiction ? » au programme de REV

REV, La Petite Université Populaire Verniolaise, donne la parole à Johan Canovas et Antoine Secl pour une conférence à deux voix, pour explorer deux voies, intitulée « Science ou fiction ? ». Rendez-vous est donné mercredi 19 novembre 2025 à 20 h 30 dans la salle culturelle du Jardin de la Mairie de Verniolle. Comme toujours, l'entrée est libre et gratuite. Les deux conférenciers sont des habitués de REV. Ils se sont connus en enseignant au lycée Pyrène : Johan, le physicien, et Antoine, le littéraire.



Un duo de conférenciers pour aller Science et Fiction

Le titre de la conférence peut laisser imaginer une confrontation entre le professeur de physique défendant la rigueur des scientifiques et le professeur de littérature et de théâtre qui parle de la fiction. Pour les deux collègues et amis, il ne s'agit pas d'opposer, mais de voir comment les deux peuvent se rapprocher. Pour ce faire, ils s'appuieront tout d'abord sur le travail de quatre auteurs de romans de science-fiction (le choix des auteurs montre peut-être les nuances entre nos deux intervenants). Ils souhaitent montrer que science et littérature peuvent se rencontrer, qu'entre science, littérature et fiction, il y a des ponts. À travers les romans choisis, ils aborderont des thématiques très diverses : les robots, l'ascenseur spatial, l'effet papillon, la théorie du chaos, le voyage dans l'espace-temps... Peut-être nous expliqueront-ils le fossé qu'ils constatent entre science et technique ? Une fois encore, REV, à travers ses intervenants, incitera ses auditeurs à réfléchir et à se questionner, sans apporter de réponses toutes faites. V.R.

TARASCON-SUR-ARIÈGE

Assemblée Générale de la Pétanque

La Pétanque tarasconnaise organise son assemblée générale ordinaire vendredi 21 novembre à 18 h 30 au boulodrome Louis-Merlane. A l'issue des différents rapports, l'élection de deux nouveaux membres au conseil d'administration et les questions diverses cloront la réunion. S'ensuivra un temps convivial autour d'une collation offerte par le club aux adhérents présents. Tous les membres de la Pétanque tarasconnaise sont invités à participer à cette assemblée.

VARILHES.

Des nouvelles du club des aînés Jean Cancel

Dernièrement, les adhérents du club des aînés Jean-Cancel de Varilhes ont pris la direction de Belasta pour assister à la dernière représentation de l'année du cabaret local. Sur le trajet, le groupe a marqué une halte à la fontaine de Fontestorbes, lieu magique et incontournable de la région qui attire la curiosité. Après un savoureux et copieux repas au Palais Cathare, le groupe s'est dirigé vers la halle locale, transformée pour l'occasion en cabaret-spectacle. Les aînés varillois ont assisté à une revue des meilleurs transformistes, dont certains provenaient du célèbre cabaret parisien « Chez Michou », avec des costumes hauts en couleur et extrava-



Une journée de grand spectacle pour les aînés varillois. / DDM Y.L.

gants, accompagnés d'un fabuleux magicien mentaliste, surprenant et comique à la fois, qui a fait

participer le public. Ce fut un spectacle fascinant, avec paillettes et chansons, qui transporta toute l'assistance. Une soirée réussie pour tous les adhérents qui ont participé. Prochains rendez-vous : Repas de fin d'année : il a été fixé au mercredi 10 décembre à 12 h. Au programme : gastronomie et danse. Sortie à Montgaillard (32) : cette sortie traditionnelle de fin d'année se fera le lundi 15 décembre, pour une journée placée sous le signe du bon goût et du divertissement. Y.L.